

**Communiqué de presse****Rapport Öry - Lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres****Un outil pour remettre la stratégie UE 2020 sur la bonne voie**

Mercredi 8 septembre 2010

Par la voix de **Pervenche Berès**, Présidente de la commission emploi et affaires sociales et Rapporteur de la commission spéciale crise, la délégation socialiste française se félicite de l'adoption à une large majorité (566 pour, 59 contre, 66 abstentions) des lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres.

*"Pour l'élaboration de ces lignes directrices, le Parlement européen a exercé ses pouvoirs issus du traité de Lisbonne pour la première fois. Cette victoire est une bonne chose pour l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen et les citoyens européens", analyse **Pervenche Berès**, "car ces lignes directrices constituent un des moyens de mise en œuvre de la stratégie UE 2020 ; telles qu'adoptées aujourd'hui, elles corrigent plusieurs des imperfections de la stratégie UE 2020".*

*"Toujours sur la méthode, nous demandons que les parlementaires nationaux et européens ainsi que les partenaires sociaux soient impliqués à tous les stades de l'élaboration de ces lignes et de leur mise en œuvre : la victoire sur le front de l'emploi passe par des progrès en terme gouvernance", ajoute l'eurodéputée.*

*"Au delà de la méthode, nous avons également remporté des victoires sur le fond", précise l'eurodéputée : "Politiquement, une avancée est primordiale à mes yeux : le rappel du travail décent. Comment l'Union européenne pourrait-elle voter toutes les conventions internationales sur le sujet et ne pas s'appliquer à elle-même ces notions de travail décent ? Autre victoire, l'objectif de lutte contre la pauvreté en venant en aide aux populations les plus vulnérables : même si je ne comprends toujours pas les hésitations passées à inclure cet objectif, je me félicite que l'Union européenne accepte ses responsabilités sur le sujet, issues des Traités !". Il appartient maintenant à la*

Bruxelles	Strasbourg	Paris
47-53, rue Wiertz	Allée du Printemps	288, boulevard St Germain
ASP14G358	WIC-MO5074	1 <sup>er</sup> étage
B.1047 Bruxelles	F.67000 Strasbourg	F.75007 Paris
tél +32.2.284.47.09	tél +33.3.88.17.36.29	tél +33.1.47.05.26.63
fax +32.2.284.69.80	fax +33.3.88.17.94.82	fax +33.1.47.53.05.17

Présidence belge d'intégrer ce qui est désormais la position du Parlement européen.

En conclusion, **Catherine Trautmann**, présidente de la délégation socialiste française, souligne que "*ces lignes directrices s'opposent aux politiques de rigueur précédemment décidées par plusieurs Etats membres : elles invitent au contraire les Européens à investir dans notre capital à long terme, l'éducation et la formation, pour créer des emplois de qualité et atteindre le plein emploi*".

<b>Bruxelles</b>	<b>Strasbourg</b>	<b>Paris</b>
47-53, rue Wiertz ASP14G358	Allée du Printemps WIC-MO5074	288, boulevard St Germain 1 <sup>er</sup> étage
B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80	F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82	F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17